



Le nouveau visage de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul vers la gare et vers le centre ville.

L'avenue Saint-Vincent-de-Paul est ouverte à la circulation depuis la fin du mois de juin. Elle a été inaugurée en septembre.

Une avenue dans sa globalité, plus attractive, séduisante dans sa conception et moderne grâce à du mobilier urbain contemporain, des massifs, des arbustes et des arbres qui ajoutent de la fraîcheur à ce qui hier encore n'était que minéralité, mauvais goudron, façades hétérogènes. De nouveaux commerçants se sont installés. Quant aux plus anciens, la plupart n'hésitent pas à faire la comparaison avec l'univers urbain qu'ils subissaient avant et dont ils sont aujourd'hui fiers. Au-delà du commerce, l'ambition urbaine était primordiale. Grâce à un espace public repensé, il s'agit de favoriser ici tous les modes déplacements, voitures mais aussi piétons et bicyclettes en proposant des trottoirs élargis et des pistes cyclables sécurisées. Il s'agit aussi d'aider à la transformation de l'habitat qui borde l'avenue pour un confort meilleur des logements et de ce fait, une nouvelle présentation de l'avenue.

Hier ghetto trop souvent critiqué, de l'autre côté de l'Adour, loin du centre-ville, tout simplement loin de la ville du fait même du fleuve posé comme une frontière alors que nous le voulons aujourd'hui trait d'union. Le Sablar et l'avenue structurante que nous venons d'ouvrir sont aujourd'hui et seront encore plus demain, un lieu de vie comme les autres à Dax où il fait bon flâner, marcher, se déplacer à vélo, de façon conviviale.

Conception : Atelier Cité architectures / SOGREAH (BET infrastructure) / Véloplan (BET déplacements)
 Superficie : 15 000 m² sur une longueur de 750 m
 Coût des travaux : 3,56 M € Calendrier : 2009-2011

L'AVIS DU JURY

Restructuration d'une voie du faubourg Nord, assez ingrate, qui relie la gare au centre-ville (ZPPAUP). Le parking de la gare sera arboré et organisé sur les délaissés de la SERNAM. La voie sera plantée d'un seul côté en raison de la présence de réseaux enterrés. Un cahier des charges architecturales est prévu à l'image de celui du centre-ville.

